



## COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 SEPTEMBRE 2009

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- EST INFORME d'une question diverse déposée par les élus de la minorité
- ACCEPTE un point supplémentaire à l'ordre du jour :
  - Délimitation d'un Périmètre d'Usage de Consommation Exceptionnel (PUCE) en 6 bis. et l'inscription de trois informations :
    - inauguration de la Maison de la Challe
    - dénivellation et l'aménagement de l'échangeur A15/RN 184
    - conséquence de la catastrophe naturelle à Ouagadougou
- APPROUVE l'ordre du jour ainsi modifié.
- EST INFORME des décisions prises par Madame la Maire en vertu de l'article L2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales.
- APPROUVE le compte rendu du Conseil Municipal du 4 juin 2009 – ***A L'UNANIMITE***
- PREND ACTE de la présentation du rapport d'activités 2008 de la Communauté d'Agglomération de Cergy Pontoise. – ***A L'UNANIMITE***
- DESIGNER Madame Estelle CARRON en remplacement de Monsieur Giovanni DEL FRANCO au conseil d'administration de l'AJEN. – ***A L'UNANIMITE***
- APPROUVE le bilan du programme d'actions de la 2ème année et ADOPTE le programme d'actions pour la 3ème année du CIVIQ 2. AUTORISE Madame la Maire à signer l'avenant n°2 au CIVIQ 2. – ***A L'UNANIMITE***
- PREND ACTE du rapport d'utilisation du Fonds de Solidarité de la Région Ile-de-France pour l'exercice 2008, soit 693 645 €. – ***A L'UNANIMITE***
- APPROUVE le projet de convention de veille et de maîtrise foncière avec l'Établissement Public Foncier du Val d'Oise et AUTORISE Madame la Maire à la signer. – ***A LA MAJORITE.***
- EMET un avis favorable à la proposition d'ouverture le dimanche formulée par le Préfet pour le magasin PLANETE SATURN.- ***A L'UNANIMITE***
- APPROUVE le périmètre du PUCE fixé à Eragny aux secteurs du centre commercial d'Art de Vivre dit du Bas Noyer, du Clos Santeuil et du Parc d'Activités de la Danne et SAISIT le Préfet du département.- ***A L'UNANIMITE***
- ENTEND les représentants des commerçants du Centre Commercial Art de Vivre pendant une brève suspension de séance.

- APPROUVE l'adhésion de la commune à la Société Publique Locale d'Aménagement issue de la transformation de la Société d'Économie Mixte d'Aménagement Cergy-Pontoise Aménagement et DECIDE d'acquérir une ou plusieurs actions selon le principe défini au Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération de Cergy Pontoise. - ***A L'UNANIMITE***
- DESIGNER Maître HUCHET, notaire, dans le cadre de l'acquisition de la parcelle cadastrée section BM n° 19 et 20 et AUTORISE Madame la Maire ou Monsieur le premier Adjoint à signer tous les actes afférents à cette affaire. - ***A LA MAJORITE***
- DESIGNER Maître HUCHET, notaire, dans le cadre de l'acquisition de la parcelle cadastrée section AV n° 525 et AUTORISE Madame la Maire ou Monsieur le premier Adjoint à signer tous les actes afférents à cette affaire.- ***A LA MAJORITE***
- ENTEND une information sur le déroulé des travaux de dénivellement et d'aménagement de l'échangeur A15/RN 184.
- APPROUVE les modalités d'application des pénalités pour retard d'exécution dans le cadre des travaux de restauration, réhabilitation et modernisation de la Maison de la Challe. AUTORISE Madame la Maire à signer tous documents relatifs à la mise en œuvre de cette décision. - ***A L'UNANIMITE***
- APPROUVE la mise en œuvre de la convention à réciprocité gratuite avec la commune de Menucourt pour l'accueil d'enfants dans les écoles et AUTORISE Madame la Maire à la signer. - ***A L'UNANIMITE***
- DECIDE, dans le cadre de la bourse aux projets, le versement d'une subvention de 100 € à l'Association Empreinte.- ***A L'UNANIMITE***
- DECIDE, le versement d'une subvention exceptionnelle de 4000 € pour équipement à l'association « Gymnastique Sportive et Artistique ». - ***A L'UNANIMITE***
- DECIDE la transformation, création de postes pour satisfaire aux besoins des évolutions de grade des agents et de recrutements. - ***A L'UNANIMITE***
- ENTEND une information sur la catastrophe naturelle qui a frappé Ouagadougou et ses conséquences sur les habitants de Nongr Mâsson et Nioko. AUTORISE Madame la Maire à explorer toutes les pistes pour leur venir en aide dans les meilleures conditions de réussite et de rapidité.
- EXPRIME son soutien aux 50 organisations citoyennes engagées pour la défense du service public de La Poste qui vont organiser une votation citoyenne sur la Ville pour demander un référendum national au Président de la République. - ***A LA MAJORITE***
- ENTEND la réponse à la question des élus de la minorité concernant les mesures prises par la Ville dans le cadre de l'épidémie de grippe H1N1.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 23 heures 10

Présents : Madame Dominique GILLOT, Maire, Messieurs, Mesdames, Roland GROS, Francette GAUDIN, Pierrette BORGNE, Patrice BORCIER, Dominique RAMSI, Pierre MATHEVET, Yannick MAURICE, Mehdi NEDJADI, Adjoint au Maire, Bernard ROUSSEL, Djibrirou CISSE, Conseillers Municipaux Délégués, Hélène CHATILLON, Nicole GUGELMANN, Béatrice FURET, Jean-Pierre PARAY, Sylvie BRIGANDAT, Maria-Térèse FORME, Philippe RELIN, Estelle CARRON, Jimmy ZE, David GANDON, Céliane NAVARRO, Jean-Pierre HARDY, Claude THOMAS, Joëlle MARTINEZ, Frédéric TOURNERET, Patrick BENSMAIL (jusqu'à 22h00) Conseillers Municipaux représentant la majorité des Membres en exercice.

Absents excusés et représentés :

Monsieur Gérard BURN a donné pouvoir à Madame Yannick MAURICE

Monsieur Guy PRUDON a donné pouvoir à Madame Dominique RAMSI

Madame Catherine MARSILE a donné pouvoir à Madame Dominique GILLOT

Monsieur Giovanni DEL FRANCO a donné pouvoir à Madame CARRON

Madame Chantal BAGGIO a donné pouvoir à Monsieur Jean-Pierre HARDY

Madame Monique MERIZIO a donné pouvoir à Monsieur Frédérick TOURNERET

Monsieur Patrick BENSMAIL a donné pouvoir à Madame Joëlle MARTINEZ (à partir de 22h00

Monsieur Djibrirou CISSE a été désigné comme Secrétaire de séance.